

		Stage initial	Stage en situation								
		Stage Initial	Accueil des plongeurs	Conception pédagogique	Formation des plongeurs			Site de plongée	Sécuriser l'activité	Connaissances support	Aptitude -25 m
certifications acquises			UC1 10 unités de formation	UC2 10 unités de formation	UC3 10 unités de formation sans scaph	UC3 10 unités de formation avec scaph	UC3 15 unités de formation théorie	UC4/5 10 unités de formation	UC6 4 unités de formation	UC7	A1
	GP-N4 + DP		exempté					allégé de 5			
	GP-N4 + Init (0-6 m)		exempté	allégé de 4	allégé de 5	allégé de 10					
	GP-N4 + Init (0-20 m)	exempté	exempté	exempté	allégé de 5	allégé de 20					exempté
	GP-N4 + DP + Init (0-6 m)		exempté	allégé de 4	allégé de 5	allégé de 10		allégé de 5			
	GP-N4 + DP + Init (0-20 m)	exempté	exempté	exempté	allégé de 5	allégé de 20		allégé de 5			exempté

Le candidat doit mettre à disposition toutes les pièces permettant de justifier des allègements et exemptions :

- Soit auprès du délégué de la CTR responsable du stage initial.
- Soit auprès du président de la CTR si le candidat peut être exempté du stage initial.

Les allègements et exemptions seront alors portés dans le livret pédagogique.